

COMMUNE DE PLUNERET

7, place Vincent Jollivet
56400 PLUNERET

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 2 JUILLET 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 2 juillet, à 19h00, le conseil municipal de la Commune de PLUNERET convoqué par voie dématérialisée en date du 26 juin s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Franck VALLEIN, Maire.

Délibération n° 20250702/12 :

Activités périscolaires et extrascolaires : tarifs année scolaire 2025-2026

Rapporteur : Madeleine TOSTEN

Etaient présents : Franck VALLEIN, Valérie DIARD-MARTIN, François POMMOIS, Anne LE CORVEC, Karl HURTAUD, Madeleine TOSTEN, Marie-Claude SUGIC, Jean-Pierre LAURENT, Yves LOIN, Annick LE MOAL, Thierry PADELLEC, Rémy GUILLOUZIC, Stéphane LE MENAJOUR, Alix DE LEPINAU, Anthony CARO.

Absents représentés : Philippe GOURAUD a donné pouvoir à Franck VALLEIN, Nicolas LE GROS a donné pouvoir à Marie SUGIC, Hervé GUILLOUZIC a donné pouvoir à François POMMOIS, Laurent HARNOIS a donné pouvoir à Karl HURTAUD.

Absents excusés : Loïc HAREL, Jean-Yves COZIC, Audrey CAMUS, Stéphanie HUYSSCHAERT, Sabrina JULO, Audrey MINAMBRES.

Nombre de conseillers en exercice : 25 - Présents : 15 - Pouvoirs : 4 - Votants : 19

Secrétaire de séance : Marie-Claude SUGIC

Ouverture de la séance : quorum atteint avec 15 conseillers municipaux présents

L'étude des coûts des activités périscolaires et extrascolaires pour l'année 2024 présentée en commission enfance jeunesse et en bureau municipal a montré une maîtrise des coûts de fonctionnement de ce service.

Vu les propositions de la commission enfance du 26 mai 2025

Vu les propositions du bureau municipal du 10 juin 2025

Il est proposé au conseil municipal de maintenir à l'identique les tarifs des activités périscolaires et extrascolaires pour l'année scolaires 2025-2026.

Il est également proposé d'harmoniser la grille des quotients avec celle de la restauration scolaire pour plus de lisibilité.

Tarifs ALSH

Commune					
QF	0-599	600-1000	1001-1500	1501-2211	2212 et plus
Journée vacances	11.66€	12.18€	13.23€	14.39€	15.23€
Journée mini-séjour	17.49€	18.27€	19.85€	21.59€	22.85€
Mercredi journée	11.66€	12.18€	13.23€	14.39€	15.23€
Mercredi matin	7.56€	8.61€	9.66€	10.71€	11.76€
Mercredi après-midi	3.57€	4.62€	5.67€	6.72€	7.77€
Extérieur					

QF	0-599	600-1000	1001-1500	1501-2211	2212 et plus
Journée vacances	23.21€	23.31€	23.42€	23.52€	23.63€
Journée mini-séjour	34.82€	34.82€	35.13€	35.28€	35.45€
Mercredi journée	23.21€	23.31€	23.42€	23.52€	23.63€
Mercredi matin	16.28€	16.38€	16.49€	16.59€	16.70€
Mercredi après-midi	10.50€	10.61€	10.71€	10.82€	10.92€

Tarifs Périscolaire matin et soir

Tranche	Quotient mini	Quotient maxi	Tarif au ¼ d'heure
1	0	599	0.47€
2	600	1000	0.53€
3	915	1500	0.63€
4	1501	2211	0.68€
5	2212	Et plus	0.74€

Tarifs MDJ

<u>Commune</u>					
QF	0-599	600-1000	1001-1500	1501-2211	2212 et plus
Adhésion annuelle	18.90€	21.00€	24.15€	29.40€	36.75€
Participation activité >4€	20%	30%	50%	60%	80%
<u>Extérieur</u>					
QF	0-599	600-1000	1001-1500	1501-2211	2212 et plus
Adhésion annuelle	52.50€	57.75€	63€	68.25€	73.50€
Participation activité >4€	100%	100%	100%	100%	100%

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** les tarifs des activités périscolaires et extrascolaires applicables au 1^{er} septembre 2025, tels qu'établis ci-dessus.

PLUNERET, le 3 juillet 2025
 Le Maire,
 Franck VALLEIN

